



Jeunes

Commencer sa vie d'adulte dans la rue

Les jeunes de 18 à 24 ans sont les oubliés du "filet de solidarité" que la société a mis en œuvre pour les individus les plus fragiles. Avant 18 ans, les mineurs en grande difficulté familiale ou sociale relèvent de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui, avec ses limites, assure une prise en charge obligatoire. A partir de 25 ans, les plus démunis ont droit au Revenu minimum d'insertion (RMI) qui leur assure les ressources de la survie.

Mais entre ces deux âges, la société ne se fixe aucune obligation et l'on trouve parmi les personnes à la rue des jeunes en errance, qui entrent dans l'âge adulte livrés à eux-mêmes.

Etat des lieux

Issus pour la plupart d'entre eux de milieux très modestes, dépourvus de solidarité familiale à un âge où l'on a encore besoin d'être soutenu pour se construire, se tromper, recommencer, les jeunes majeurs en situation d'exclusion sont ceux envers lesquels la société est la plus exigeante : elle leur demande de se construire seul. C'est particulièrement vrai pour les hommes, les jeunes femmes étant, notamment celles qui ont des enfants, davantage prises en charge par la collectivité.

Beaucoup ont connu une enfance chaotique, des deuils, des séparations violentes au sein de leur famille, des placements précoces en foyers ou en famille d'accueil accompagnés de fugues et de tentatives de suicide, des déplacements d'une structure d'accueil à une autre, des situations de guerre ou de grande exclusion sociale pour les jeunes d'origine étrangère, ou de réelles maltraitements.

Les jeunes qui vivent dans la rue, souvent, ne demandent rien. Ils font rarement spontanément appel aux services sociaux et se rendent avec réticence dans les accueils d'urgence qui imposent

à leurs yeux trop de promiscuité et de contraintes (horaires, interdictions de certaines consommations, refus fréquent des animaux domestiques, etc.). Ils survivent grâce à ce qui subsiste de leur réseau familial et amical, aux prestations financières ou en nature des organismes d'aide (distribution gratuite de repas), à leur propre travail et, pour certains, en recourant à la mendicité ou à des activités illégales.

Une enquête menée en Ile-de-France en 2003 a montré que les 18-24 ans étaient surreprésentés dans les centres d'hébergement : ils sont 20 % des personnes accueillies alors qu'ils représentent 9 % de la population française. Ces jeunes sont les premières victimes de l'aggravation de la pauvreté, du chômage et de la pénurie de logements. Ils sont de plus en plus nombreux à être en situation d'errance. Cette errance se manifeste autant physiquement que psychologiquement (notamment de la part de très jeunes "susceptibles de basculer"). Elle prend des formes variées : errance active dans une démarche de rupture sociale, errance subie comme une résultante d'une spirale d'échec et d'exclusion.

Les questions

- ♦ Que sait-on du parcours de vie des jeunes en errance ?
- ♦ Qui va au devant d'eux, qui les aide et comment ?
- ♦ Que faire pour les accompagner, avec quelles ressources, avec quelles compétences ?
- ♦ Où peuvent-ils habiter en l'absence de solidarité familiale ?

Leurs difficultés principales

Lorsqu'on les interroge, les jeunes sans domicile se plaignent surtout de difficultés liées au logement (23 %), au travail (18 %), au manque de relations sentimentales (12 %), à l'éloignement des amis et de la famille et au manque d'affection (11 %), aux difficultés de la vie en collectivité (9 %), à l'indifférence des autres ou, au contraire, à leur regard méprisant (7 %).

Les ressources des jeunes sans domicile et en situation précaire, Ined, Jean-Marie FIRDION et Maryse MARPSAT, 1998.

Les experts

♦ **Claude ROMEO**, directeur de l'enfance et de la famille au Conseil général de Seine Saint Denis, auteur du rapport "*L'évolution des relations parents-enfants-professionnels dans le cadre de la protection de l'enfance*".

♦ **Maryse BASTIN**, directrice du pôle "adolescents jeunes majeurs", Société lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence (SLEA).

♦ **Jean-Marie FIRDION**, sociologue statisticien, chercheur associé au Centre Maurice Halbwachs (CNRS).

Sources bibliographiques

Pour aller plus loin...

Données statistiques les plus récentes : enquête INED de 1998.

- *Les ressources des jeunes sans domicile et en situation précaire*, Ined, Jean-Marie FIRDION et Maryse MARPSAT, 1998.

- *Détresse et ruptures sociales*, Serge PAUGAM et Mireille CLEMENCON, avril 2002, Recueil & documents Fnars n° 17, 68 pages.

- *Situation sociale et familiale de jeunes femmes après un placement au cours de leur adolescence*, Isabelle FRECHON, 2004, Ined.

<http://sans-abri.typepad.fr/>

Contacts :

Sylvaine VILLENEUVE : 01 48 01 82 32 / 06 63 66 11 24 / sylvaine.villeneuve@fnars.org

Valérie FUCHS : 01 43 67 94 38 / 06 62 49 64 85 / vafuchs@wanadoo.fr